



DIFFUSION IMMÉDIATE

Available in English

À l'attention des journalistes et des rédacteurs d'articles sur les soins de santé, des membres de la Tribune de la presse parlementaire et des agents des affectations

LES EXCELLENTES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION ROMANOW NE PEUVENT RÉUSSIR SANS SOUTIEN AUX ÉCOLES DE SCIENCES INFIRMIÈRES

(Le 28 novembre 2002 - Ottawa)

« Sans un nombre suffisant d'infirmières formées et préparées, le système de santé actuel et futur ne réussira pas à répondre aux besoins de la population du Canada », a affirmé Carole Orchard, Ph. D., présidente de l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI).

« Nous applaudissons la recommandation de la Commission Romanow voulant que les Canadiens et Canadiennes aient accès aux soins de santé par l'entremise de divers professionnels, y compris un personnel infirmier professionnel et bien formé », a déclaré M^{me} Orchard. « Les infirmières jouent depuis toujours un rôle important dans la prestation des services de soins de santé, et on affirme enfin que ce rôle doit être appuyé. Une main-d'œuvre infirmière suffisante, bien formée et professionnelle est à la base même de la promotion et du maintien de la santé des Canadiens et Canadiennes au sein d'un régime de santé financé par les deniers publics. »

L'ACESI félicite l'honorable Roy Romanow d'avoir fait preuve de leadership au cours de sa vaste consultation au sujet du système de santé et d'avoir su refléter dans les recommandations de la Commission les questions d'intérêt et les valeurs qui tiennent à cœur à la population canadienne. Cependant, pour assurer le nombre d'infirmières et d'infirmiers autorisés requis, plusieurs domaines du système d'enseignement doivent être améliorés. Il faudra notamment :

- ✓ ouvrir un plus grand nombre de places dans les écoles de sciences infirmières afin d'y accueillir toutes les personnes intéressées et qualifiées;
- ✓ garantir des niveaux suffisants de financement afin d'assurer l'excellente qualité des programmes de formation en sciences infirmières;
- ✓ appuyer le perfectionnement professionnel et le renouvellement des professeures et des professeurs de sciences infirmières.

Étant donné la complexité toujours croissante des soins de santé, le niveau de connaissances cliniques et de jugement exigé des infirmières et des infirmiers autorisés, et l'importance de la pratique fondée sur des données probantes dans le domaine des soins de santé, une formation de qualité en sciences infirmières constitue une composante essentielle des soins de santé. « On reconnaît désormais que les infirmières et infirmiers autorisés pourraient faciliter l'accès rapide aux soins appropriés », a expliqué M^{me} Orchard. « Cependant, il faut également déployer des efforts concertés afin de fournir du personnel de soutien chargé de libérer les infirmières et infirmiers de certaines tâches afin que ces derniers puissent se concentrer sur l'utilisation optimale de la formation qu'ils ont reçue. »

À titre de porte-parole pour la formation infirmière au Canada, l'ACESI souscrit entièrement aux recommandations émises par la Commission. L'ACESI et ses 88 écoles membres sont prêtes à collaborer avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral afin de promouvoir le perfectionnement professionnel du personnel infirmier et d'accroître le nombre d'infirmières et d'infirmiers bien formés qui répondront aux besoins du système.

L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) est la voix nationale pour la formation infirmière et l'avancement des connaissances en sciences infirmières.

L'enseignement en sciences infirmières et l'avenir des soins de santé au Canada. Mémoire de l'ACESI présenté à la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada.

Renseignements :

Wendy McBride

ACESI

Tél. : (613) 235-3150, poste 26

Courriel : wmcbride@casn.ca